

## Communiqué de presse

---

*« Disons nous et disons à nos enfants que tant qu'il restera un esclave sur la surface de la terre, l'asservissement de cet homme est une injure permanente faite à la race humaine toute entière. » Victor Schoelcher*

**Jeudi 10 mai 2007**

**Journée nationale de commémoration de l'abolition de l'Esclavage.  
Michel Sainte-Marie s'associe au souvenir de ce crime contre l'humanité**

Michel Sainte-Marie, député maire de Mérignac, s'associe à la commémoration de l'abolition de l'esclavage. Depuis plus de 25 ans, la ville de Mérignac a noué une relation forte avec Kaolack, deuxième ville du Sénégal. Ce jumelage particulièrement actif permet chaque année à des lycéens, des enseignants ou des associations d'aller à la rencontre des habitants de Kaolack et de mieux connaître une histoire commune tourmentée.

Le Sénégal a été durement touché par la traite négrière. En 1848, Victor Shoelcher, sous-secrétaire d'état à la Marine sous la seconde République, libère par décret 250 000 esclaves noirs ou métis aux Antilles, à la réunion et à Saint-Louis du Sénégal. L'île de Gorée, à proximité de Dakar, est aujourd'hui reconnue comme le lieu de mémoire de la traite négrière. En trois siècles, on estime que c'est entre 20 et 100 millions d'esclaves qui ont été arrachés au continent africain.

**Contact presse : Virginie Bougant, 05 56 55 66 18 / 06 27 52 48 69.**